

GROUPE DE TRAVAIL « ADJUDANT », QUE VOULEZ-VOUS ?

Face à l'incompréhension des agents, l'UNSA-SDIS 95 avait demandé et obtenu que la première réunion relative à l'avancement au grade d'adjudant se tienne dès le 3 juillet.

D'ores et déjà, nous avons obtenu que :

- Le programme pour l'évaluation de la valeur professionnelle reste le même,
- Le QROC se déroule le 5 novembre 2019,
- Les oraux se tiennent du 25 au 29 novembre 2019 au GFOR,
- Les nominations dites sociales soient prolongées (15 postes minimum/an) car, pour rappel, le rapport n° 2017-11 du Comité Technique du 5 mai 2017 ne prévoyait ce dispositif que de 2017 à 2019.

La prochaine réunion est planifiée le 11 septembre prochain.

Pour vous représenter au mieux, notre sondage reste accessible jusqu'au 2 septembre à minuit :

- <https://framaforms.org/devenir-adjudant-dans-le-sdis-95-1562368310>
- Également disponible sur notre site : www.unsa-sdis95.org



Quel que soit votre grade, votre avis est important et il vous reste une semaine pour nous le donner !

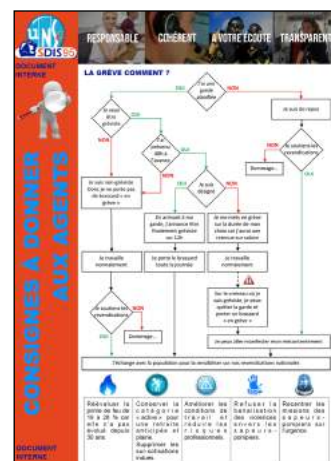
UN DOCUMENT INTERNE À L'UNSA

C'est avec beaucoup de surprise que nous avons découvert qu'une organisation syndicale avait tronqué, détourné et diffusé un document de l'UNSA-SDIS 95.

Il s'agit tout simplement d'un document interne, destiné aux représentants syndicaux de l'UNSA. Ce logigramme permet de donner les consignes adaptées aux agents, afin qu'ils puissent exprimer les revendications nationales, dans le cadre du droit de grève et donc sans s'exposer à de quelconques sanctions. Un logigramme est un outil visuel permettant de décrire les étapes, les décisions à prendre et les actions à mener.

S'il peut apparaître comme une « usine à gaz » quand on le survole, il est très simple à utiliser, il suffit de répondre oui ou non...

Pour éviter tout détournement malveillant, nous avons choisi de le diffuser à tous.



LA GRÈVE SE POURSUIT !

Le 14 mars 2019, sept organisations syndicales représentant 85% des agents des SDIS étaient reçues par le Ministre de l'Intérieur, Christophe CASTANER, qui devait apporter des réponses concrètes « d'ici le mois d'avril ». A ce jour, nous n'avons aucune réponse concrète ; ni du Ministre de l'Intérieur, ni de l'Association des Départements de France, ni de l'Association des Maires de France.

L'intersyndicale UNSA-SDIS, FA SPP-PATS, CGT services publics, Avenir Secours, FO-SIS, SPASDIS-CFTC et CFDT Interco a donc décidé de reconduire le mouvement de grève pour 2 mois supplémentaires.

Une réunion nationale est prévue à PARIS demain, le 27 août, pour définir ensemble les modalités et les actions à venir pour :

- Réévaluer la prime de feu de 19 à 28 %
- Garantir que les SPP conserveront la catégorie « active » et pourront ainsi partir plus tôt en retraite, sans que leurs pensions ne soient diminuées.
- Améliorer les conditions de travail et réduire les risques professionnels.
- Refuser la banalisation des violences envers les sapeurs-pompiers.
- Recentrer les missions des sapeurs-pompiers sur l'urgence.

D'ores et déjà, d'autres modes de revendications sont à l'étude pour le mois de septembre au plan national mais aussi départemental pour lequel nous appelons de nos vœux qu'il soit unitaire.





CONSIGNES À DONNER AUX AGENTS

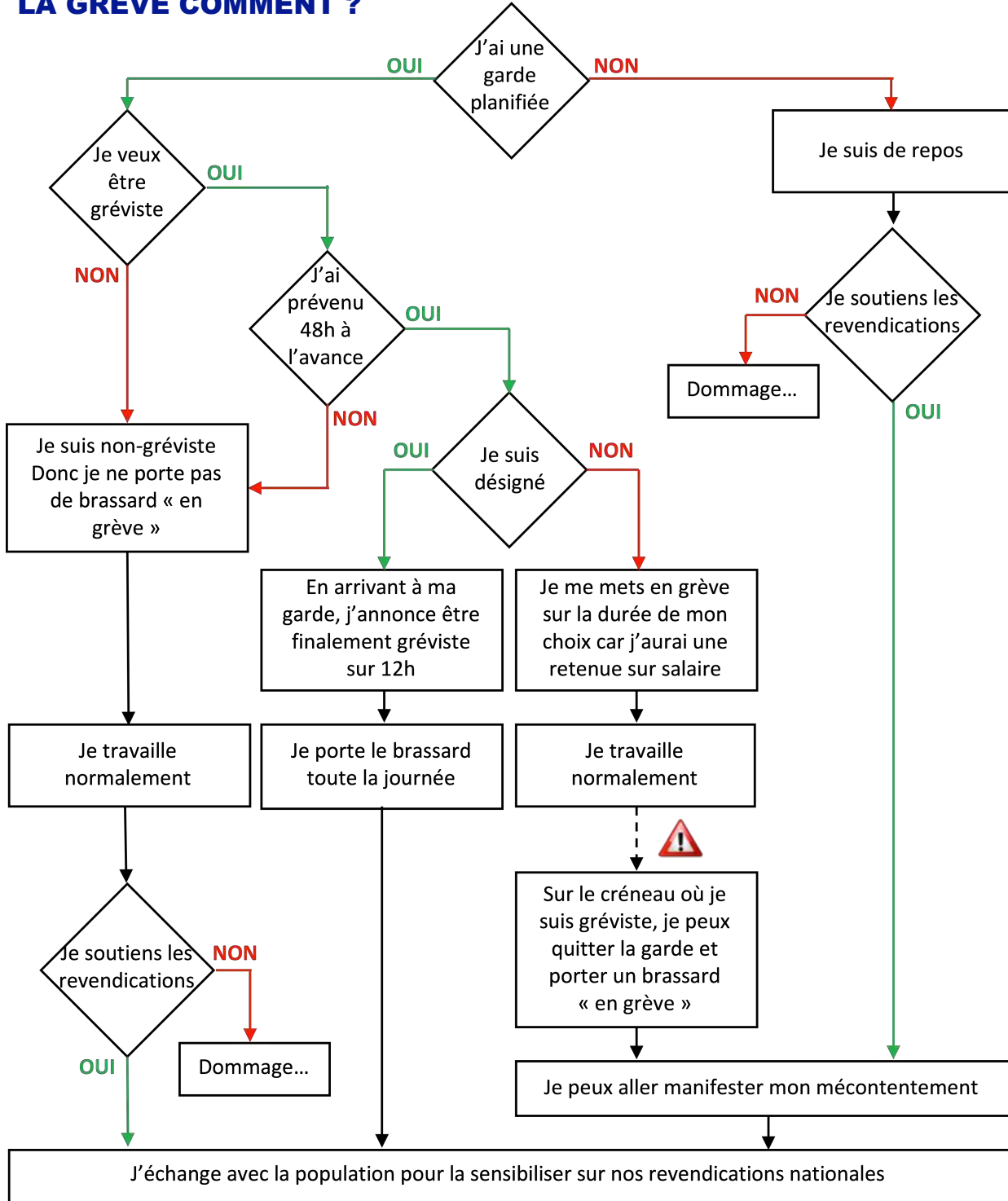
RESPONSABLE

COHÉRENT

A VOTRE ÉCOUTE

TRANSPARENT

LA GRÈVE COMMENT ?



Réévaluer la prime de feu de 19 à 28 % car elle n'a pas évolué depuis 30 ans.

Conserver la catégorie « active » pour une retraite anticipée et plaine. Supprimer les sur-cotisations indues.

Améliorer les conditions de travail et réduire les risques professionnels.

Refuser la banalisation des violences envers les sapeurs-pompiers.

Recentrer les missions des sapeurs-pompiers sur l'urgence.